

RÉSUMÉ DES 3 ATELIERS

RENCONTRES

DE LA VIE ASSOCIATIVE
DE LA **MÉTROPOLE DE LYON**

20 NOV.

9H - 17H

**L'AUTRE
SOIE**

(VILLEURBANNE)



**POUR LES ASSOCIATIONS
RÉSEAUX ASSOCIATIFS &
POUVOIRS PUBLICS**

ORGANISÉ PAR

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Auvergne-Rhône-Alpes

MÉTROPOLE

GRAND LYON

EN PARTENARIAT AVEC



QUELS RÉSEAUX ET RESSOURCES POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉS QUAND ON EST UNE ASSOCIATION ?

Quatre initiatives et réseaux d'accompagnements pour les associations ont été présentés aux personnes participantes :

- le [portail des associations de la commune de Francheville](#),
- la [Maison des Solidarités Locales et Internationales](#),
- le [Portail des associations de la Métropole de Lyon](#),
- le réseau [Guid'Asso du Rhône](#).

Plusieurs questions ont émergé des échanges :

• Qui contacter lorsque l'association est déjà dans une **situation critique**, et qu'il est trop tard pour solliciter le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) ? Il semble nécessaire d'**anticiper les besoins et de reconnaître les fragilités** pour adapter une stratégie de prévention.

• **Quel acteurs peuvent attirer l'attention sur le problème ?** Les personnes en charge de la comptabilité de l'association (en interne) et les partenaires financiers (en externe) ont cette vision, et pourraient identifier les signes inquiétants avant que la situation soit critique.

• Un **regard extérieur** dans ces situations semble important.

• Du point de vue des associations, quelques limites à l'accompagnement ont été pointées : la **perte de subvention**, ou le fait que **les accompagnements deviennent payants** sont un frein, qui rend l'accompagnement impossible.

• **Certains outils proposés pour l'accompagnement sont incompatibles** avec la pratique de l'association, ou entre eux.

• Des **difficultés interpersonnelles** peuvent parfois compliquer l'accompagnement.

RENOUVELER LES MODES DE GOUVERNANCE POUR RENOUVELER L'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES DIRIGEANTES ET SALARIÉES

Autour des expériences de l'Alpil et du Planning familial du Rhône, deux associations accompagnées par le DLA du Rhône autour des enjeux de gouvernance, et notamment de l'implication de l'équipe salariée aux décisions.

Plusieurs enjeux se sont dégagés des discussions :

• **La gouvernance est indissociable du développement de l'association** (son ancienneté, son effectif...) **et de son modèle socio-économique**, compte tenu des imbrications entre ces dimensions. En effet, les problèmes de gouvernance proviennent souvent d'un **décalage entre instances dirigeantes bénévoles et l'équipe salariée**.

• Cela peut venir de la **professionnalisation** de l'équipe salariée, qui crée une expertise et donc une délégation plus forte des tâches pour lesquelles les bénévoles se sentent moins légitimes.

• Cela peut également venir de la difficulté pour les équipes dirigeantes bénévoles, surtout dans le cas des associations militantes, de **s'assumer en tant qu'employeur** et de prendre en charge des enjeux de gestion quotidiens. Par ailleurs, il peut exister une **méconnaissance du droit du travail** et des obligations qui en découlent.

• Il peut exister un **flou dans la définition de l'organisation**, et d'une **frontière poreuse entre les tâches salariées et bénévoles**, exacerbée par les difficultés économiques. Il peut également exister de la **tension entre contrôle et autonomie** des membres (équipe salariée comme bénévoles), ou une **croyance en l'autogestion** comme solution en soi pour les problèmes de richesses humaines ou de gouvernance.

Les leviers qui ont permis le recours à l'accompagnement DLA et la transformation des associations dans le cas de l'Alpil et du Planning familial du Rhône :

- Un ancrage fort de la **pratique autogestionnaire** dans l'histoire des associations,
- Une **forte cohérence entre l'autogestion et l'activité**, les pratiques des associations: l'autogestion s'incarrait concrètement,
- Une **volonté de transparence** dans les processus et de prise en charge de tous les problèmes sans tomber dans la concentration du pouvoir.

Les enjeux et difficultés récurrentes :

- L'exercice de la **responsabilité de l'employeur** et la **gestion des conflits** en autogestion,
- Les **difficultés financières** qui pèsent sur l'équipe salariée (**variable d'ajustement face à ces difficultés**),

Les pistes et recommandations :

- La **formalisation des périmètres de responsabilités et des processus** de richesses humaines
- La **mutualisation** inter-associative ou inter-organisation pour gérer les problèmes de richesses humaines / organisationnels.

FRESQUE DES ENJEUX ASSOCIATIFS

Elle a été créée par le Mouvement associatif Occitanie en 2023, afin d'animer une rencontre sur ces enjeux auprès d'agents et d'élus du Conseil Régional et d'associations.

Autour des deux tables de fresque lors des Rencontres de la vie associative de la métropole de Lyon, le public était composé de personnes salariées ou bénévoles d'association, et de personnes élues ou salariées de collectivités territoriales.

Pendant deux heures, les personnes participantes ont pu échanger sur la base de la problématique **"Quels sont les leviers de pérennisation du modèle associatif face aux enjeux actuels et futurs?"**. Elles ont par exemple pu aborder deux volets :

1. Les tensions entre un modèle associatif qui repose notamment sur la **non lucrativité et l'intérêt général** d'une part, et d'autre part les **tensions** d'ordre :

- **financier** (baisse des subventions, recours plus fréquent aux marchés publics qui érode l'initiative citoyenne et associative),
- de **liberté** (exemple : le contrat d'engagement républicain),
- et **l'évolution des modes d'engagement** / les richesses humaines.

2. **L'intérêt général** comme un cap à garder grâce :

- À la prise en compte d'**enjeux politiques** : les associations comme contre-pouvoir et force de proposition d'alternatives citoyennes
- À des **coopérations renforcées** entre associations, associations et collectivités ou autres acteurs du territoire (exemple : la charte des engagements réciproques),
- À **l'engagement bénévole**, à **l'emploi associatif** et aux **financements**.